

DU GOIS AU MARAIS

Association de pêche loisir (Aplav)

L'heure du premier bilan pour les membres du bureau

L'Association pêche loisir Atlantique Vendée est une association qui a vu le jour récemment, le 3 mars. Et pourtant, elle est déjà forte de 22 administrateurs, chefs d'entreprises, salariés, retraités, qui représentent le littoral du canton de Beauvoir et est composée à ce jour d'environ 500 adhérents locaux, habitants des départements limitrophes et vacanciers. Le bureau de l'Aplav est composé actuellement de Jean-Yves Crochet (Bouin), président ; Jean Yves Belet (Beauvoir) et Yvon Robart (Bouin), vices présidents ; de Bernard Dang (Bouin) et Raphaël Lamour (La Garnache), trésoriers ; et de Philippe Chouquet (Beauvoir) et Isabelle Prévost (Beauvoir), secrétaires. La première assemblée générale de l'Aplav s'est récemment tenue à Saint-Urbain. Création du site Internet.-Adresse E mail : aplav85@gmail.com. La conception du site est à l'essai sur l'adresse suivante [http : / /www.123siteweb.fr/a plav](http://www.123siteweb.fr/a_plav) en attendant un hébergeur. Il est demandé à tous les membres d'apporter leur concours pour compléter le contenu du site. Assurances et

car tes adhérents.-Trois devis d'assurance ont été demandés et le bureau donne son accord pour validation du choix de l'assureur, après comparaison. Au 15 mai 2012 il y avait 209 adhérents pêcheurs à pied et 15 9 adhérents pêcheurs possédant un bateau. L'association a aussi accueilli 53 adhérents pour la [FNPPSF](#) (Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France.) Le bureau de l'Association pêche loisir Atlantique Vendée Publicité, information points de vente.-Des affiches signalant les points de vente vont être placées aux offices de tourisme de Beauvoir, de Challans, de la Barre et de Notre-Dame de Monts, à la mairie de La Barre de Monts, de la Garnache, de Saint-Urbain ainsi que dans les cafés Mistral Gagnant à l'Herbaudière, Gustav' Café au Vieil et L'île Doré à Bouin. Les membres distribueront des affichettes dans les campings et tous les points stratégiques permettant de faire connaître l'existence de l'association. L'Aplav prévoyait une réunion avec tous les intéressés à la pêche de loisirs sur la région en juin. Devant

la difficulté à trouver une salle assez grande, il est décidé que cette réunion sera remplacée par l'envoi d'une lettre d'information, envoyé avant juillet par voie postale. Une réflexion est en cours pour décider de la participation aux journées de la m e r du 8 au 10 juin. La demande d'adhésion au comité départemental de la fédération nationale est en cours d'envoi. Information pour les pêcheurs.-Une interdiction temporaire de la pêche à pied récréative est mise en place depuis le 27 avril sur le littoral des communes de Barbâtre et la Barre de Monts. Utile.-Aplav : 06 04 47 85 05. Le siège social se trouve à la mairie de Bouin, place de l'église, 85.230 Bouin. Inscriptions : 5 € pour un pêcheur à pied, et 10 € pour pêcheur possédant un bateau.